



POLITIQUE ENQUÊTE

Une affaire de financement atomise les petits partis centristes

Des candidats ayant fait campagne aux législatives en 2022 sous la bannière de l'Union des centristes et des écologistes n'ont pas été remboursés de leurs frais de propagande électorale. Ils réclament leur dû, embarrassant plusieurs responsables politiques qui se renvoient la balle.

Pauline Graulle - 7 mai 2024 à 07h54

Après avoir mûrement réfléchi, Romain Ribas a poussé la porte de la gendarmerie et déposé plainte, le 2 septembre 2023, pour « escroquerie et abus de confiance ». Ce jour-là, cet ancien candidat aux législatives de 2022 a raconté ses mésaventures à l'officier de police judiciaire. Comment il est tombé sur une boucle Telegram où l'Union des centristes et des écologistes (UCE), un petit parti aux positions proches de celles de Renaissance, recherchait des candidats. Comment il s'est lancé en campagne, persuadé que cela ne lui coûterait pas un centime.

C'est du moins ce qu'avait promis Christophe Madrolle, président du parti. Cette figure bien connue du microcosme politique marseillais, élu depuis 2021 au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec Renaud Muselier, a fondé l'UCE en 2019 avec deux anciens compères du MoDem qu'il a placés à des postes clés.

Antonin Duarte, passé du parti de François Bayrou à La République en marche (LREM), a hérité du poste de secrétaire général adjoint de l'UCE. Mathieu Cuip, désormais conseiller régional (Les Républicains) à la région Île-de-France, après avoir été, avec Christophe Madrolle, l'assistant parlementaire de Jean-Luc Bennahmias, récemment condamné dans l'affaire des assistants parlementaires du MoDem, est nommé trésorier du parti.

Le 24 avril 2022, lors de la première réunion en visioconférence avec les nouvelles recrues de l'UCE pour les législatives, Christophe Madrolle l'a assuré : le parti remboursera les frais de campagne des candidats, même s'ils ne rassemblent pas 5 % des suffrages. En échange, ces derniers devront se rattacher à l'association de financement de l'Alliance centriste, organisation dirigée par le sénateur du Tarn Philippe Folliot, avec qui l'UCE a fait alliance afin de pouvoir présenter un nombre plus important de candidats.

Jackpot pour l'UCE

En juin 2022, les élections sont une réussite, non politique mais financière : sur les quelque 80 candidats présentés par l'UCE et l'Alliance centriste, plus de 50 ont réalisé un score supérieur à 1 %. Les conditions sont remplies pour que les deux micropartis puissent, pour la première fois, toucher le financement de l'État (équivalent à 1,64 euro multiplié par le nombre de voix réalisées).

En tout, 151 000 euros d'argent public seront versés, chaque année, et pendant cinq ans, à l'Alliance centriste, qui octroiera ensuite sa quote-part (un tiers environ) à l'UCE. Le parti de Christophe Madrolle touchera en théorie près de 250 000 euros sur la législature. L'Alliance centriste reversera par ailleurs une partie de la somme au Parti radical dirigé par Laurent Hénart, l'organisation étant hébergée dans ses locaux rue de Valois à Paris.

Pour Romain Ribas, la période a en revanche été beaucoup moins fructueuse. Le candidat, qui a réuni 1 % des voix dans sa circonscription d'Eure-et-Loir, a vu son compte en banque fondre de 3 548 euros pour payer sa propagande électorale (affiches, tracts, professions de foi, etc.). À découvert, il s'est trouvé obligé de faire un crédit à la consommation pour honorer ses factures d'impression.

Mais l'attente du remboursement promis par l'UCE s'éternise. À l'été 2023, en dépit de deux mises en demeure, les multiples relances de Romain Ribas aux cadres du parti ainsi qu'à Philippe Folliot restent lettre morte.

Pourtant, l'argent public a bien été versé sur le compte de l'UCE. « *Nous avons fait ce que nous devons faire. Ce qui se passe ensuite à l'UCE, cela n'est plus de notre ressort* », dit aujourd'hui à Mediapart le directeur général de l'Alliance centriste, Thierry Pépinot, qui souligne que l'absence de trace écrite des engagements de l'UCE envers ses candidats a certainement engendré « *des malentendus ou des quiproquos* ».

Les questions sans réponse des candidats

Mise sous cloche pendant des mois, l'affaire du non-remboursement de l'UCE a ressurgi à l'approche des élections européennes, les partis s'étant activement remis à la recherche de fonds pour figurer sur la ligne de départ – chaque liste doit en effet financer elle-même l'impression des bulletins de vote, un coût estimé à près de 270 000 euros. Or la candidature de certains responsables liés, de près ou de loin, à la mésaventure des législatives a ravivé l'amertume des anciens candidats de l'UCE, toujours dans l'attente de leur versement.

« Les petites mains ont été envoyées au charbon et elles ont été oubliées. »

Olivier Hedin, candidat de l'UCE en Meurthe-et-Moselle

Selon nos informations, ils sont cinq à huit anciens candidats de l'UCE à n'avoir jamais vu se concrétiser les promesses de Christophe Madrolle et de son équipe. Tous racontent peu ou prou la même histoire : les déclarations rassurantes – quoique toujours faites à l'oral – sur la prise en charge financière de la campagne, le remboursement qui se fait attendre, les courriels restés sans réponse...

« *Les petites mains ont été envoyées au charbon et elles ont été oubliées* », estime aujourd'hui Olivier Hedin, qui a échoué de peu à atteindre les 5 % des suffrages en Meurthe-et-Moselle en 2022. L'ensemble de sa campagne lui a coûté 5 700 euros. « *Au début, à l'UCE, ils étaient contents : "C'est super, Olivier, on va te rembourser !" m'ont-ils dit. Et puis, quand j'ai réclamé mon dû, plus de son, plus d'image* », rembobine l'ancien candidat, qui a permis au parti écolo-centriste de toucher plus de 14 000 euros de financement de l'État.

Même scénario pour Assamahou Lamarre, qui a déboursé un montant comparable : « *Christophe Madrolle nous avait dit au départ qu'il connaissait personnellement*

Macron et nous a fait miroiter que nous serions élus dans la majorité présidentielle, rapporte l'éphémère candidate de l'UCE sur une circonscription des Français de l'étranger où elle a, elle aussi, frôlé les 5 % en juin 2022. *J'ai rapporté plus de 15 000 euros [sur la législature – ndlr] de financement public à l'UCE. J'ai donné du temps, mes espoirs ; ils ont pris mon argent !* »

« S'ils ne remboursent pas rapidement, cela signifiera qu'ils ont utilisé les gens pour obtenir de l'argent public et les ont laissé tomber. »

Juliette de Causans, ancienne candidate centriste aux législatives

Du côté de la circonscription Espagne-Portugal, José Sanchez a lui aussi dépensé près de 6 000 euros pour payer le graphiste, l'imprimeur, les tracts... et rapporté près de 9 000 euros d'argent public à l'UCE. « *Mais quand j'ai présenté la facture de 5 800 euros, pas de réponse. J'ai relancé le trésorier [Mathieu Cuip – ndlr] et le président [Christophe Madrolle – ndlr], je n'ai jamais été recontacté, et je n'ai aujourd'hui aucun recours* », soupire l'ancien candidat, qui reconnaît que si rien n'oblige légalement les partis à rembourser les candidats, l'« *engagement moral* », lui, n'a pas été honoré.

« *Avec le recul, je pense que le seul objectif de MM. Madrolle et Duarte était d'avoir assez de candidats pour pouvoir obtenir de l'argent public via le financement électoral* », estime Jody Horcholle, qui s'est à l'époque montré plus prudent – il n'a déboursé que 500 euros pour sa campagne en Seine-Maritime.

« *S'ils ne remboursent pas rapidement ce qu'ils ont promis, cela signifiera qu'ils ont utilisé les gens qui ne sont pas des gros bonnets de la politique pour obtenir de l'argent public et les ont laissé tomber de façon opportuniste* », abonde Juliette de Causans, ancienne « *Marcheuse* » chargée des candidats des Français de l'étranger de l'UCE aux législatives de 2022 – elle finira par claquer la porte du parti avec quelques anciens camarades eux aussi « *écœurés* ».

Un « putsch » à l'UCE

Contactés par Mediapart, Christophe Madrolle et Mathieu Cuip racontent, eux, une tout autre histoire. Estimant qu'« *environ 80 % des candidats ont été remboursés mi-août 2023 pour un total de 30 000 euros* »,

c'est un imprévu, un « *putsch* » interne fomenté par Antonin Duarte, disent-ils, qui aurait enrayé la machine.

Au mois de juin 2023, alors que le mandat du président de l'UCE arrive à échéance, Antonin Duarte fait en effet des siennes. Avançant que Christophe Madrolle n'est plus à jour de cotisation depuis un an, il réclame son éviction et revendique la présidence du parti. Une vengeance après que Christophe Madrolle l'eut écarté, quelques mois plus tôt, des instances dirigeantes à la suite de soupçons d'« *escroquerie* » dans le cadre d'un litige de bail commercial ?

« Une fois que les comptes de l'UCE seront débloqués, les candidats investis qui fourniront leurs factures seront remboursés et c'est bien normal. »

Christophe Madrolle, ancien président de l'UCE

Quoi qu'il en soit, la passation de pouvoir est loin de se faire dans les règles, comme en témoigne Olivier Hedin. Ayant été alerté que plus personne n'était aux commandes, ce dernier a déposé sa candidature à la présidence du parti, avec un programme et la promesse que, s'il était élu, il rembourserait sur-le-champ la totalité des frais de campagne. « *Je n'ai eu aucun retour, narre-t-il. Un pseudo-rassemblement a eu lieu à l'automne et Antonin Duarte s'est autoproclamé président par intérim.* »

Dans la foulée, Antonin Duarte annonce que les cadres de l'UCE ont démissionné – ce que les intéressés contestent. Et le changement de dirigeant, de siège et de statut est officialisé au répertoire national des associations en octobre 2023.

Mais Christophe Madrolle ne l'entend pas de cette oreille. Et fait bloquer, au mois d'octobre 2023, le compte en banque que l'UCE détient au Crédit coopératif afin qu'Antonin Duarte ne puisse en avoir la jouissance. Les fonds sont alors gelés *sine die*.

Il suffirait de débloquer les fonds pour que que les anciens candidats de l'UCE puissent récupérer leur argent, jure Christophe Madrolle, qui peine néanmoins à expliquer pourquoi il n'a pas prévenu plus tôt les intéressés : « *On a demandé qu'un administrateur judiciaire soit nommé afin de finir les remboursements et de convoquer cette fichue assemblée générale [pour*

déterminer l'avenir de l'UCE – ndlr]. *Le procureur de Paris a été saisi.* » « *Une fois que les comptes de l'UCE seront débloqués, les candidats investis qui fourniront leurs factures seront remboursés et c'est bien normal car il n'est pas question de laisser des gens dans la merde* », ajoute le Marseillais, qui estime qu'Antonin Duarte, avec lequel il n'a « *plus aucun contact* », est le seul véritable responsable.

Un précédent qui sème le doute

L'histoire n'est pourtant pas sans rappeler une mésaventure presque similaire arrivée quelques années plus tôt au sein de l'UDE (Union des écologistes), autre petit parti centriste créé par quelques écologistes pro-Hollande, comme Jean-Vincent Placé, Jean-Luc Bennahmias et... Christophe Madrolle. Après le départ de Jean-Vincent Placé, condamné pour violence, injures racistes et outrages, c'est le même Christophe Madrolle, déjà soutenu par Mathieu Cuip et Antonin Duarte, qui revendique la présidence.

« *M. Madrolle a organisé un bureau politique fictif [...] et il a déposé les nouveaux statuts qui le font président et lui donnent la maîtrise du compte en banque [...] de l'UDE de façon tout à fait illégale* », tempête alors le député François-Michel Lambert, accusant Christophe Madrolle d'avoir commis un « *putsch* ».

L'affaire se soldera par des dépôts de plaintes entre le camp Madrolle et le camp Bennahmias, les uns et les autres s'accusant mutuellement « *d'escroquerie* » et de « *faux et usage de faux* ». Et par la fin d'une « *amitié* » de dix ans entre les deux anciens inséparables du MoDem.

Le même scénario s'est-il rejoué à l'envers ? Contacté par Mediapart, Antonin Duarte a écourté l'interview avant d'avoir répondu à la totalité de nos questions. Tout juste a-t-il eu le temps de confirmer qu'il avait « *entendu parler* » de la plainte de Romain Ribas dont il pensait qu'elle avait été « *classée sans suite* » – le parquet d'Annecy nous a indiqué qu'elle a en réalité été transmise en janvier au Parquet de Paris. Mais qu'en tout état de cause, il n'était « *pas responsable des contentieux entre les candidats et Madrolle* » qui n'est « *plus membre de l'UCE* ».

Le 14 septembre 2023, c'est pourtant toujours en tant que « *président de l'UCE* » que Christophe Madrolle ouvrait,

au Havre (Seine-Maritime), les universités d'été d'Écologie positive, nouveau parti créé en octobre 2022 par Yann Wehring – lui aussi ancien du MoDem –, avec pour trésorier... Mathieu Cuip.

De quoi interroger certains ex-candidats de l'UCE : l'argent public obtenu grâce à leurs efforts aurait-il pu servir à financer la coûteuse campagne des européennes d'un nouveau parti ? « *Bien sûr que non !* », s'insurge Christophe Madrolle, qui dit s'être rendu « *à titre personnel* » au Havre. « *L'UCE et Écologie positive n'ont rien à voir, ce sont deux entités différentes* », assure également Mathieu Cuip qui, après avoir été pressenti pour figurer sur la liste des européennes, affirme avoir aujourd'hui abandonné tout militantisme à Écologie positive.

Si l'affaire de l'UCE, qui « *ne grandit pas la politique* » aux dires de Mathieu Cuip lui-même, a démoralisé bon nombre de militants de la sphère écolo-centriste, elle a aussi fait exploser les fragiles tentatives de recomposition de ce pôle pour les européennes.

Le 9 juin prochain, les alliés d'hier se retrouveront donc parfois concurrents. Si l'Alliance centriste, qui comptait présenter une liste intitulée « Le Centre », a finalement

jeté l'éponge pour des « *raisons financières* », Laurent Hénart (Parti radical) a obtenu une place éligible sur la liste de Renaissance. Yann Wehring, lui, pourrait trouver sur son créneau de l'écologie de droite la liste du millionnaire niçois Jean-Marc Governatori (Écologie au centre), sur laquelle figurent plusieurs anciens candidats de l'UCE, dont Juliette de Causans.

Quant à Antonin Duarte qui, à en croire le site internet du parti, est toujours le président de l'UCE, il avait lui aussi annoncé, fin mars, son intention de lancer une liste nommée « Les Écologistes » – une marque qu'il a déposée à l'Inpi début 2023 et dont il réclamait l'exclusivité à Europe Écologie-Les Verts (EELV) – pour tenter de récupérer une partie de l'électorat vert. Après avoir tenté, sans succès, de s'intégrer à d'autres listes écolo-centristes, il devrait finalement abandonner la bataille, faute de financement.

Pauline Graulle

Si vous avez des informations à nous communiquer, vous pouvez nous contacter à l'adresse enquete@mediapart.fr. Si vous souhaitez adresser des documents en passant par une plateforme hautement sécurisée, vous pouvez passer par SecureDrop de Mediapart, la marche à suivre est explicitée dans cette page.